



CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr

04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr
Mise à jour le 26/10/2018

Ouvrier(e) saisonnier(e) en arboriculture, viticulture et oléiculture

Formacode : 21038 CPF : non éligible
Du 7 janvier au 4 avril 2019

343 h en centre et 84 h en stage pratique

Du lundi au vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00
Rythme hebdomadaire : 35h

La formation est assurée à partir de 6 stagiaires.
Formation réalisée depuis 3 ans (4 promotions - 52 stagiaires).

Référent Administratif

Laetitia TRACOL
04 75 26 65 93
laetitia.tracol@educagri.fr

Référent Pédagogique

Isabelle GREGOIRE
04 75 26 90 50
isabelle.gregoire@educagri.fr

Objectifs de la formation

Tailler des vignes, des arbres fruitiers et des oliviers

Compétences visées

- Tailler la vigne, les arbres fruitiers et les oliviers (définition des objectifs, préparer le chantier : choix du matériel à utiliser, vérification du matériel)
- Planter un verger (réaliser la plantation du verger arboricole)
- Conduire un tracteur et en effectuer l'entretien de base
- Trouver un emploi saisonnier
- Se protéger et protéger les autres dans un contexte professionnel
- Multiplier différentes types de plantes PPAM et ornementales

Population visée

- demandeurs d'emploi
- salariés (Congés Individuel de Formation)
- personnes en reconversion professionnelle

Emplois visés

Les emplois-type ciblés par la formation Ouvrier saisonnier en cultures pérennes sont ceux de salarié-es agricoles qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau V.

Niveau à la sortie de la formation :

V (CAP – BEP)

Pré-requis nécessaires :

Rechercher un emploi de salarié(e) agricole

Conditions d'admission

- avoir plus de 18 ans

Candidature et sélection

Retourner le dossier de candidature (disponible sur le site www.cfppa-nyons.fr ou sur demande auprès du secrétariat du CFPPA) complété, signé et accompagné des pièces justificatives (page 4 du dossier de candidature) au plus tard le **10 décembre 18**

- Sélection sur dossiers, signature des engagements visant à assurer votre sécurité : ne pas avoir de problème de santé incompatible avec la station debout prolongée, droite ou penchée, ne pas souffrir de vertige susceptible d'altérer la concentration et/ou la capacité à utiliser des outils dangereux en sécurité.
- puis entretien individuel au cours de la journée d'information collective.

Possibilité d'individualisation :

Entretien individuel permettant d'établir un parcours individualisé de formation tenant compte de l'expérience professionnelle, formations,...

Système d'évaluation et de validation

Evaluation en situation professionnelle.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation spécifiant les compétences acquises.

Financement et rémunération

- Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe (FSE) pour tous les stagiaires originaires d'Auvergne Rhône-Alpes ou non (pour les candidats d'autres régions prendre contact avec le CFPPA). Une prescription doit être établie sur le logiciel Prosper de la Région (aucune prescription papier ne sera acceptée par la Région) par votre conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi ou ADOM (selon votre statut), à partir du 07/11/18 et avant le 11/12/18.

- Congés Individuel de Formation
- Financement individuel ou d'entreprise

Une rémunération par l'ASP Auvergne Rhône-Alpes pendant la durée de la formation est possible selon votre statut.

Coût horaire de la formation : 11.70€ TTC

Langue

La formation est dispensée en Français



Module 1	Durée* : 119 h	Dates du module : 7 janvier au 1 ^{er} février 2019	Formateurs Ph. SCHOEFFERT et exploitants agricoles
Contenu : Taille des arbres fruitiers : découverte de l'arboriculture en AB : comprendre le rôle de la taille d'hiver et la mettre en œuvre en respectant une consigne particulière, identifier les principaux organes d'un arbre fruitier, itinéraire technique en AB d'une culture fruitière, les différents métiers de l'arboriculture.			Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
Module 2	Durée* : 77 h	Dates du module : 11 au 26 février 2019	Formateurs : I. GREGOIRE
Contenu : Taille de la vigne et initiation à la viticulture en AB et conventionnelle : appréhender les techniques de production viticole et leurs spécificités en agriculture biologique en intégrant les règles technico-économiques et réglementaires, ainsi qu'en respectant la sécurité et l'environnement, comprendre le rôle de la taille d'hiver et mettre en œuvre la taille en bois court et bois long en respectant une consigne particulière, les différents métiers de la viticulture.			Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
Module 3	Durée* : 70 h	Dates du module 6 au 19 mars 2019	Formateurs : A. CHEVALIER et exploitants agricoles
Contenu : Taille des oliviers : comprendre et reproduire les gestes techniques de la taille. Anatomie/psychologie de l'olivier les principes des modes de tailles, sécurité, EPI, mise en pratique, entretien des sécateurs (manuels et électriques).			Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
Module 4	Durée* : 4 h	Dates du module : 4 mars 2019	Formateurs : E. RICHARD
Contenu : Laïcité, citoyenneté, valeurs de la République : définir les notions d'une démarche citoyenne et professionnelle.			Lieu : CFPPA de Nyons.
Module 5 :	Durée* : 7 h	Dates du module : 9 janvier 2019	Formateurs : Pompier instructeur
Contenu : réagir en situation d'urgence (PSC1) , permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.			Lieu : Caserne des Pompiers.
Module 6:	Durée* : 21 h	Dates du module : 1-2-3 avril 2019	Formateurs : I. GREGOIRE
Contenu : Certiphyto : se protéger et protéger l'environnement , comprendre l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement et sur la santé. Repérer les enjeux et respecter les bonnes pratiques agricoles. Utiliser les EPI.			Lieu : CFPPA de Nyons.
Module 7 :	Durée* : 14 h	Dates du module : 27 février- 29 mars – 4 avril 2019	Formateurs : I. GREGOIRE - JP. GOZE ADEFA
Contenu : Techniques de recherche d'emploi , Accompagner le stagiaire dans sa préparation à trouver un emploi de salarié(e) agricole.			Lieu : CFPPA de Nyons.
Module 8	Durée* : 14 h	Dates du module : 28 février – 5 mars 2019	Formateurs : A. CHEVALIER – JF. BRASILLE
Contenu : Conduire un tracteur : prise en main du tracteur, effectuer l'entretien de base. Le poste de pilotage, la sécurité dans et autour du tracteur, repérage des organes d'entretien : vérifications et manipulations pour un bon fonctionnement, conduite économe en carburant. Manœuvres de base.			Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
Module 9	Durée* : 7 h	Dates du module : 10 janvier 2019	Formateurs : C. VILLAZ
Contenu : Se prémunir des risques professionnels liés au travail, en particulier les problèmes dorso-lombaires. utiliser les gestes et les postures adaptés pour sa santé et sa sécurité.			Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations et structures agricoles, terrain d'application pédagogique.
Module 10	Durée* : 10 h	Dates du module : 27 février – 4 mars – 4 avril 2019	Formateurs : I. GREGOIRE
Contenu : Positionnement, accueil, suivi, accompagnement, bilan.			Lieu : CFPPA de Nyons,
Stage pratique	Durée* : 84 h	Date stage arboricole : 4 au 8 février 2019 Date stage viticole : 20 au 28 mars 2019	
Contenu : s'adapter aux pratiques d'une entreprise dans le cadre d'une période d'Application en Milieu Professionnel. Pratiquer les opérations culturales en situation professionnelle, adapter ses méthodes, ses gestes au contexte de l'entreprise et à ses exigences, construire son réseau professionnel.			Lieu : selon votre choix.

* Durée estimée sera fonction des accords régionaux

L'équipe pédagogique est composée d'experts de la matière enseignée. Pour plus d'information concernant les formateurs et intervenants, vous pouvez vous rendre sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr

Matériels et moyens pédagogiques : Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...). Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main. Unité de distillation, séchoir à plantes, laboratoire de transformation, exploitations agricoles partenaires. Salle informatique et CDI

Méthodes pédagogiques : Etude de cas, exposés, travaux de mise en pratique.

Modalités de formation : - stages pratique (2 semaines) : ils permettent l'application de savoirs faire pratique, de faire le lien avec des notions théoriques, de réunir des éléments techniques, économiques et commerciaux.

- Visites d'exploitations, d'entreprises agricoles, rencontres avec des professionnels

- Suivi individuel et accompagnement de votre projet : des entretiens individuels vont être programmés au cours de la formation pour faire le point sur l'avancement de votre projet et les questions que vous vous posez pour vous permettre d'orienter votre travail.

CFPPA de Nyons

Créé en 1957, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public du Ministère de l'Agriculture dont l'activité principale est la formation (75% agricole et 25% aide à la personne). Il est rattaché à l'Etablissement Public local (EPL) du Valentin situé à Bourg-les-valence.

Le CFPPA crée et met en œuvre des formations PPAM depuis 1983. Il est le leader national sur ce secteur et accueille des stagiaires de toute la France. En 2017, le CFPPA a formé 567 personnes pour 69 169 heures stagiaires, dont 310 personnes pour 51 194 heures stagiaires en PPAM. La formation BP REA a représenté 37% de l'activité du centre.

Le CFPPA de NYONS appartient au réseau de formation TERRA (enseignement agricole public Auvergne Rhône-Alpes) www.terra-formations.fr et partenaire des GRETA Vivarais Provence et VIVA5 ainsi que d'autres centres de formation de Drôme et d'Ardèche.

Les autres formations proposées au CFPPA de NYONS et les Formacodes :

Formations agricoles	Formacode	Durée
	BP option Responsable d'Entreprise Agricole Productions Méditerranéennes	21052
BP option Responsable d'Entreprise Agricole Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales	21052	1 200 h
Ouvrier(e) saisonnier(e) en arboriculture, viticulture et pépinière	21038	322 h
Ouvrier(e) saisonnier(e) en arboriculture, viticulture et oléiculture	21038	427 h
Diversifier son activité par des productions territoriales à haute valeur ajoutée (truffe, olives AOP)	21010	70 h
Transformer des plantes à parfums aromatiques et médicinales	21027	70 h
Conduire une production de cueillette de PPAM en milieu rural	21033	70 h
Diversifier son activité avec la production et la cueillette de PPAM	21033	70 h
Transmettre l'usage traditionnel des plantes		70 h
Diversifier son activité avec un atelier apicole	21045	70 h
Certiphyto		14 h
Huiles essentielles	43438	23 h
Transfo 1 « de la plante au produit fini »	21027	35 h
Transfo 2 « de la plante au produit fini »-	21027	30 h
Formation aide à la personne	Formacode	Durée
DE Accompagnant Educatif et Social	44004-44041-44026	1 200 h

Services annexes :

Possibilité d'hébergement sur place en fonction des places disponibles. Présence d'une cuisine équipée à disposition des stagiaires. CDI et salle informatique.

Nous vous invitons à prendre connaissance sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr des Conditions Générales de Vente (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/cgv.pdf>) et du règlement intérieur (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/reglement-interieur.pdf>)

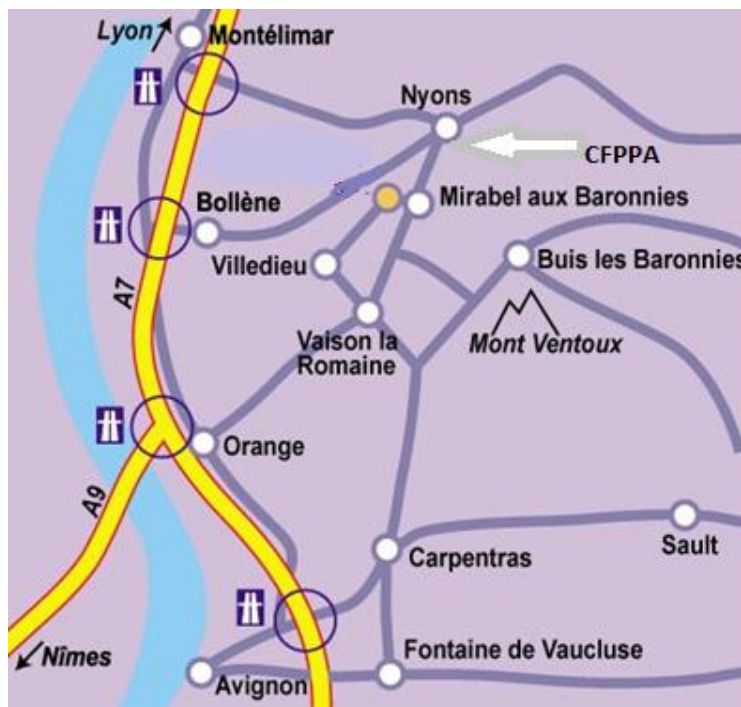


CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr

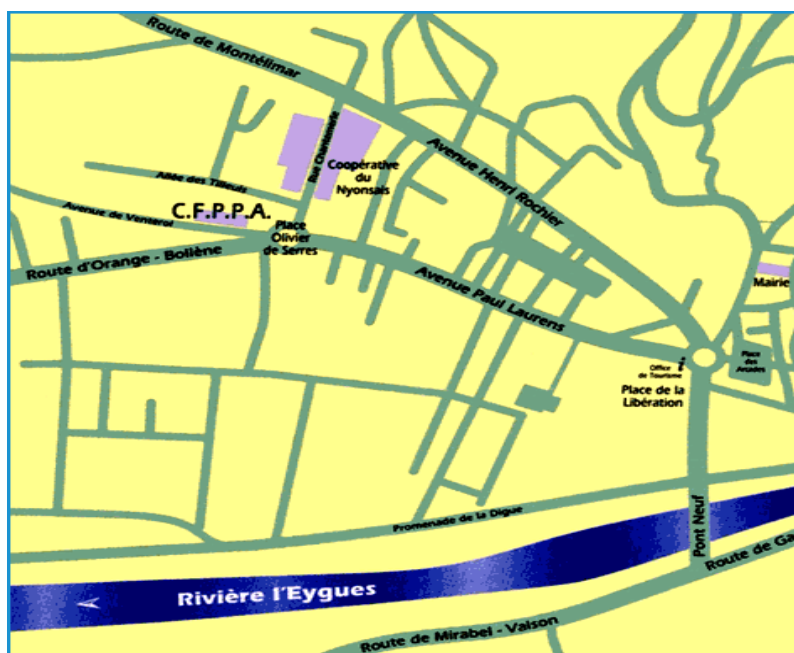
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et
de 13h30 à 17h30

- Accès routier par la D538 et par la D94.
- Située à 43 km de l'A7 et de la sortie Montélimar Sud ainsi qu'à 42 km de l'entrée d'Orange.
- Gares TGV les plus proches : Montélimar, Avignon
- Aéroports les plus proches : Nîmes Garons, Lyon Saint Exupéry et Marseille.
- Ligne TER Nyons / Montélimar
- Coordonnées GPS : Latitude : 44.36013 | Longitude : 5.131823



PLAN D'ACCÈS NYONS - DROME



PLAN D'ACCÈS CFPPA DE NYONS

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8226P00032 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Siret : 19260765300032-Code APE 8559A Formation continue d'adultes